

Le mot du président Automne-Hiver 2021

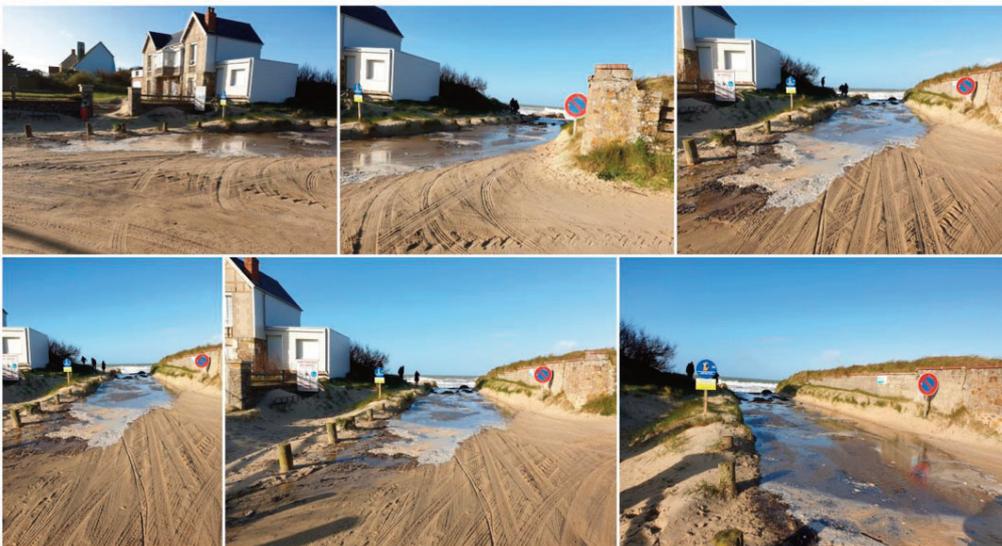
Communiquons juste. Parlons vrai

L'hiver est à notre porte, la mer n'est plus vraiment d'huile et les dépressions vont se succéder ! Nous espérons que le littoral dennevillais sera épargné par les tempêtes de cet hiver dans l'attente d'une protection durable que nous voulons réaliser en collaboration avec tous.

Durant l'été, nous avons rencontré notre administration, les estivants et habitants de Denneville Plage, nos politiques locaux

lisme comme le laisser-faire la nature est un aveuglement. Ne plus guider la nature pour la protéger reviendrait à dire que l'homme de Neanderthal n'aurait pas dû récolter du bois pour se chauffer, que les villes de Dunkerque ou du Havre n'auraient pas dû être construites !

Il ne s'agit pas de lutter inutilement contre le réchauffement climatique mais de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les



personnes en s'assurant de la réversibilité de notre action pour la corriger si besoin. Mettre des rochers sur une plage est une action réversible car nous pourrions toujours les retirer si la situation empire au lieu de s'améliorer ! Pouvons-nous être entendus par tous ceux qui s'y opposent ?

et régionaux. Nous avons entendu beaucoup d'avis différents.

Il est donc urgent de communiquer de manière précise et compréhensible sur notre projet pour expliquer la situation. Il nous faut présenter et expliquer les moyens de lutter contre l'érosion de notre côte et de nous protéger des risques de submersion pour profiter d'une vie sereine dans notre commune.

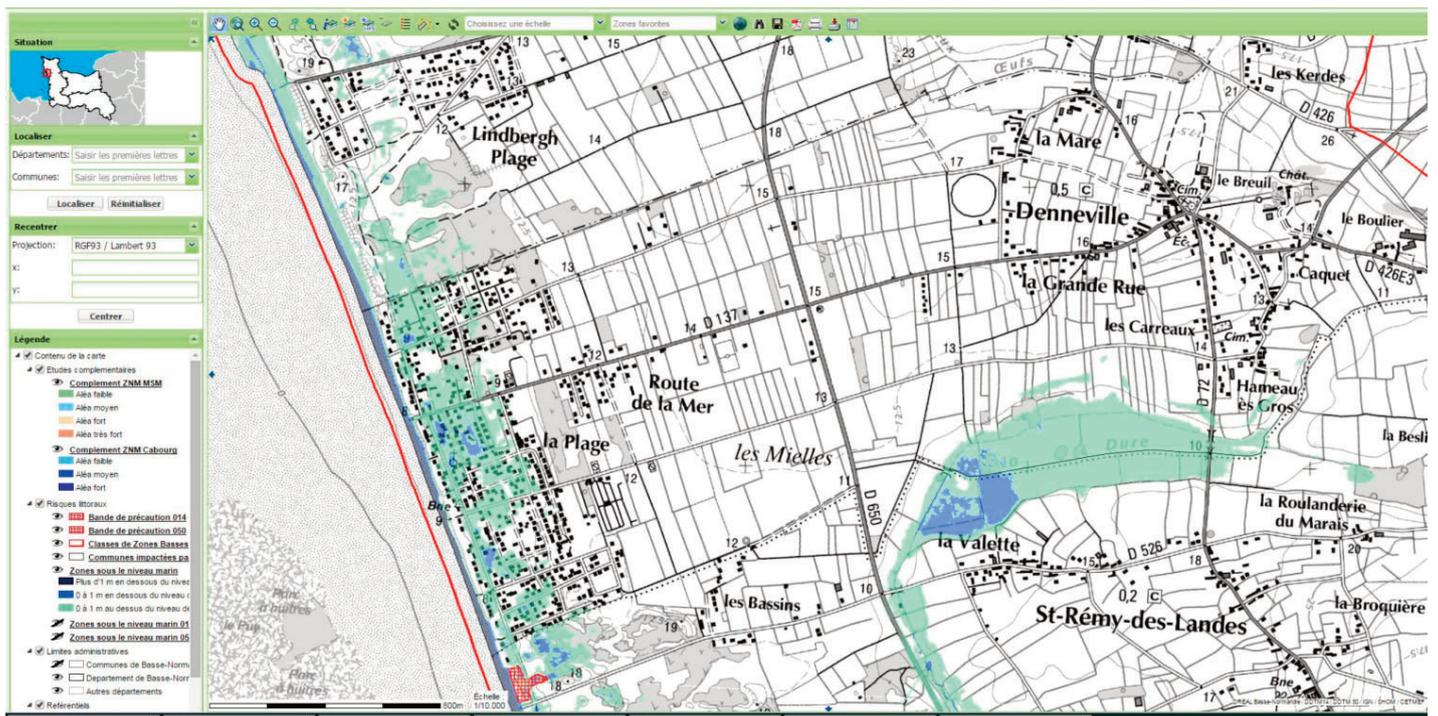
Pour notre littoral, depuis 7 ans, l'ASDP a fait réaliser des études qui montrent que la protection la plus efficace pour Denneville est l'enrochement. Une étude d'impact a été réalisée. Nous avons bien entendu ceux qui contestent le projet pour de nombreuses raisons, mais l'immobi-

Concernant la méthode, il s'agit d'organiser les différentes options. Dans l'ordre, il nous faut dans un premier temps changer de statut pour passer d'un statut privé (Association Syndicale Libre) à un statut public (Association Syndicale Autorisée), puis obtenir de notre administration une bande du littoral en concession du domaine maritime pour 30 ans sur laquelle sera bâtie la protection.

L'enquête publique aura lieu entre le 1er février et le 5 mars 2022. Chaque résident de Denneville plage recevra un courrier l'informant de la consultation publique. Chaque propriétaire pourra donner son avis, que nous souhaitons approuver. Si les 2/3 des propriétaires y sont favorables,

le Préfet pourrait prendre l'arrêté de notre passage en ASA avant l'été 2022. Parallèlement, nous avons déposé une demande de concession du domaine public maritime qui donnera lieu à une deuxième enquête publique. Si rien ne s'y oppose, nous constituerons alors un plan d'action pour définir les urgences à traiter. Nous pouvons déjà prévoir que le littoral de Denneville sera plus atteint au sud qu'au nord !

vasent. Pourquoi l'estuaire de l'Olonde échapperait-il à cette règle ? Nous souhaitons donc proposer à la ville de Port-Bail-sur-Mer et à la Société des Ports de la Manche (SPL) de s'associer à nous pour réaliser une étude sur les conséquences d'un allongement de cet épi rocheux pour engraisser le nord de notre plage. Le temps de l'administration n'est pas celui des demandeurs. Il faudra donc du temps, de la patience et de la persévé-



Concernant la communication, nous avons constaté avec regret que, malgré nos efforts pour présenter notre action, une grande partie de la population dennevillaise ignore encore la situation, tant sur le constat que sur le projet. Il nous faut renouveler sans cesse la communication, et nous remercions tous ceux qui participeront à cette information en échangeant avec leurs voisins et leurs amis. Nous sommes tous concernés à Denneville, de la rue du Sud à l'avenue de l'Ouest! Au long terme, nous réfléchissons à l'allongement de l'épi rocheux du sud du chenal de Port-Bail car tous les estuaires de fleuves ou rivières s'ensablent ou s'en-

rance pour obtenir la validation de notre projet auprès des autorités. Nous remercions tous ceux qui nous soutiendront dans le temps pour arriver à nos fins. Nous avons donc de bonnes raisons de croire à la pérennité de Denneville Plage si nous sommes unis pour promouvoir ces projets. Nous continuerons à veiller sur notre littoral pour protéger nos habitants, leurs biens et notre environnement naturel. Bon hiver, bonnes fêtes à chacun de vous et à vos familles et bonne année 2022.

Denis LEFEBVRE

Président de l'Association Syndicale de Denneville-Plage
president@asdp.ovh